

## Naissances

Elisa KALMUK, née le 16 mars, fille de Ekrem KALMUK et de Melek UNYELI.  
Valentin RAULT, né le 29 juillet, fils de Richard Rault et de Julie Huss.

## Décès

Lina PFLEGER, décédée le 18 avril à l'âge de 86 ans.  
René ALIAGA, décédé le 24 avril à l'âge de 65 ans.  
Abdeslam LABYEDH, décédé le 4 juin à l'âge de 76 ans.

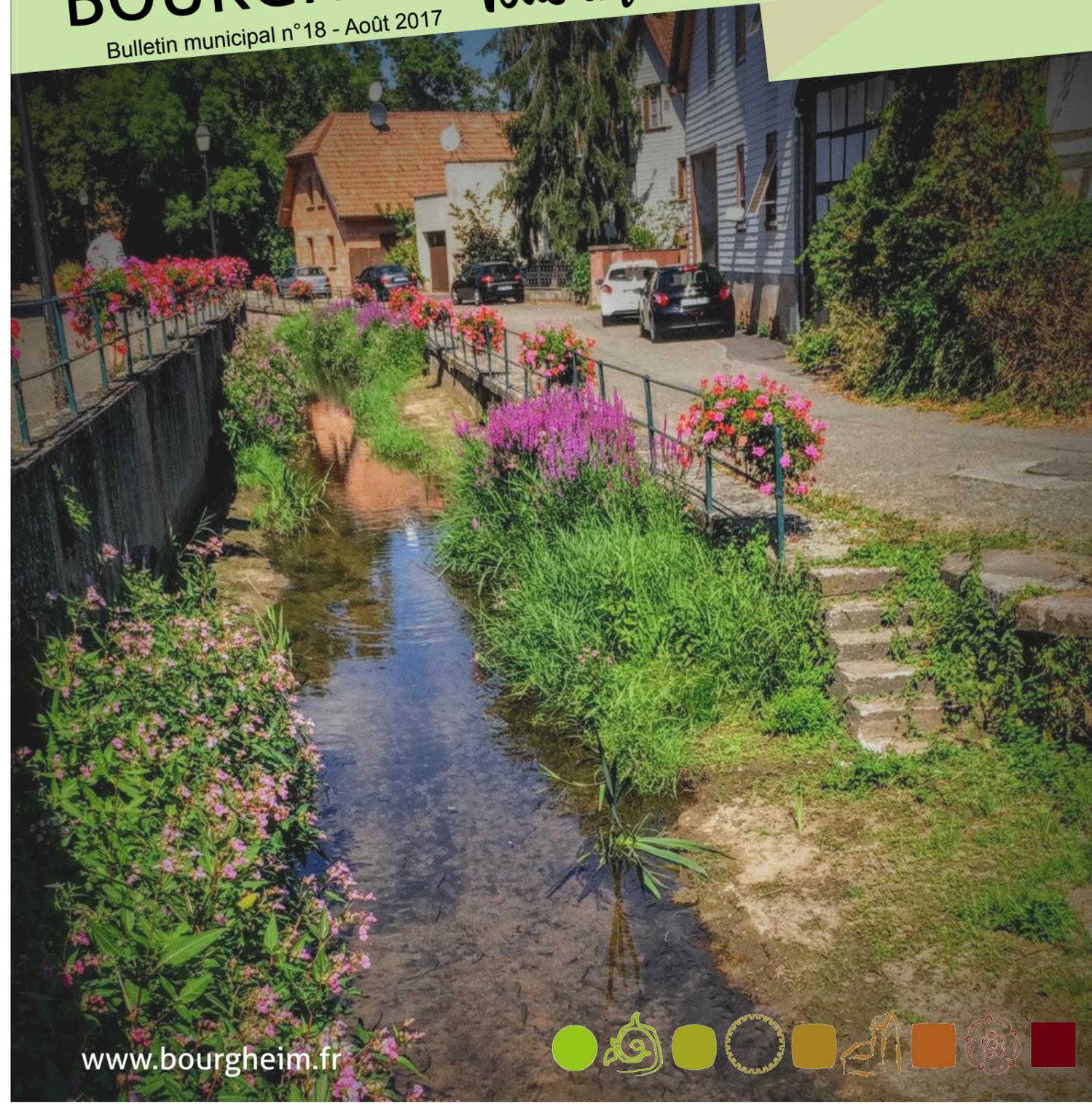
## Grands anniversaires

Huguette SCHMIDT a fêté son 85<sup>e</sup> anniversaire le 9 mars.  
Jean KAYSER a fêté son 94<sup>e</sup> anniversaire le 16 mars.  
Jacques GLOECKLER a fêté son 80<sup>e</sup> anniversaire le 18 mars.  
Robert BUCHMANN a fêté son 92<sup>e</sup> anniversaire le 18 mars.  
Léonhard LAUSECKER a fêté son 70<sup>e</sup> anniversaire le 10 avril.  
Céleste SCHALLER a fêté son 70<sup>e</sup> anniversaire le 18 avril.  
Georges GOEPP a fêté son 85<sup>e</sup> anniversaire le 25 mai.  
Roland KAMMLER a fêté son 70<sup>e</sup> anniversaire le 3 juin.  
Martin WEISSENBACH a fêté son 70<sup>e</sup> anniversaire le 17 juin.  
Frédérique LEIPP a fêté son 75<sup>e</sup> anniversaire le 21 juillet.

## Dates à retenir

- 10 septembre : jeux Olympiques
- 11 septembre : reprise des réunions des Amis de la Kirneck
- 17 septembre : journée du patrimoine, visite de l'église St Arbogast. (informations début septembre)
- 19 septembre : reprise des cours de gymnastique
- 24 septembre : tournoi de pétanque
- 21 octobre : soirée viticole
- 28 octobre : fête du potiron
- 11 novembre : marché de la St-Martin

*Pour en savoir plus, consultez le calendrier des activités !*





## COORDONNÉES & HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

LUN : 9 H - 18 H 30

JEU : 8 H 30 - 11 H

VEN : 14 H - 16 H

SAM : 8 H 30 - 11 H

TÉL : 03.88.08.92.61

MAIL : [mairie@bourgheim.fr](mailto:mairie@bourgheim.fr)

### EN CAS D'URGENCE

Jacques Cornec, maire de Bourgheim

TÉL : 06.07.96.87.78

PERMANENCES : sur rendez-vous

CCAS : sur rendez-vous

Les comptes-rendus des conseils, les bulletins municipaux ainsi que toutes les informations concernant la commune sont disponibles sur le site internet : [www.bourgheim.fr](http://www.bourgheim.fr)

## HORAIRES DU POINT LECTURE

MER : 16 H - 18 H

JEU : 17 H - 19 H

SAM : 10 H 30 - 12 H semaine paire

SAM : 15 H - 16 H 30 semaine impaire

19 rue Edgar Heywang

67140 BOURGHEIM

TÉL : 03.88.08.02.67

MAIL : [biblio.bourgheim@free.fr](mailto:biblio.bourgheim@free.fr)

Responsable du coin lecture :

Christiane Hazemann

Les personnes n'ayant pas d'ordinateur ou ne maîtrisant pas l'informatique pour remplir des dossiers ou autres démarches. Peuvent se faire aider par un membre du CCAS uniquement sur RDV. Prendre contact avec la mairie.

## RÉALISATION DU BULLETIN MUNICIPAL

DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Jacques CORNEC

TEXTES :

Michel AUTHIER, , Angèle GLOECKLER,

Yvelyse KUBIAK, Hélène MAULER

CRÉATION GRAPHIQUE :

Séverine DOLT



Chères Bourgheimoises,  
chers Bourgheimois,

Ça y est, les élections sont terminées, et avec elles cette période assez mouvementée et déroutante que les médias et les réseaux sociaux ont relayée. Les diverses affaires ont relégué au second plan les vrais enjeux de la France. Je souhaite au Président de la République et aux députés de réussir à redonner confiance aux Français quant à leur avenir et à mettre en œuvre des solutions face aux problèmes de notre société.

Ce bulletin municipal enrichi d'un feuillet supplémentaire vous fera découvrir les nombreuses entreprises qui se trouvent à Bourgheim – ou compléter vos connaissances à leur sujet. Vous serez étonnés par leur nombre et leur diversité, qui démontrent combien notre village est attrayant grâce, notamment, à sa situation géographique favorable.

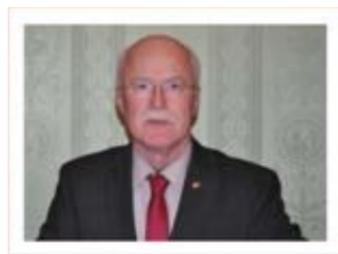
Par ailleurs, de nombreuses associations animent le village tout au long de l'année : le calendrier des activités a été distribué dans les boîtes aux lettres, il vous permettra de planifier les événements auxquels vous souhaitez participer et, le cas échéant, de rejoindre l'une ou l'autre association.

Pour compléter ces informations, il convient d'ajouter les hébergements, qui permettent aux visiteurs et amis de passage de prolonger leur séjour dans notre village et dans notre secteur.

Le site web de la commune va évoluer vers une nouvelle version, plus agréable à parcourir et accessible en multi-supports (ordinateur, tablette, smartphone). Il permettra dorénavant d'intégrer différents contenus, y compris des vidéos. La mise en service de cet outil se fera durant les mois de juillet/août. Je vous invite à vous connecter et à le visiter, ainsi qu'à nous faire part de vos remarques ou des améliorations à y apporter.

Enfin, n'hésitez pas à faire un tour au point-lecture afin d'emporter dans vos bagages ou de lire chez vous le livre dont vous avez toujours remis la lecture à plus tard. Il y a régulièrement de nouveaux ouvrages disponibles sur les rayons, vous pourrez découvrir aussi tous les services que vous propose le point-lecture et faire connaissance avec les animatrices bénévoles ! Je vous souhaite une bonne lecture et un bel été.

Votre maire  
Jacques Cornec



## COMMUNE DE BOURGHEIM

Arrêté n° 15/2017

6. Libertés publique et pouvoirs de police  
6.1 Police municipale

Arrêté n° 15/2017

portant interdiction des fouilles de type archéologique  
et de l'utilisation de matériel de type détecteurs de métaux

Le Maire de Bourgheim,

VU les articles L. 510-1 à L. 544-13 du Code de Patrimoine,  
**CONSIDERANT** que la commune de Bourgheim est située sur un ancien site datant de l'époque laténienne et gallo-romaine  
**CONSIDERANT** que des vestiges remarquables datant de ces époques ont déjà été mis à jour et qu'il convient de sauvegarder le patrimoine archéologique

### ARRETE

#### Article 1

Toute fouille de type archéologique ainsi que l'utilisation de tout matériel de type détecteur de métaux ou similaire sont formellement interdites sur le territoire de la commune de Bourgheim.

#### Article 2

L'emploi des dits détecteurs ne sera autorisé que sous le contrôle et avec l'accord de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, Palais du Rhin, 2 place de la République à Strasbourg (téléphone 03.88.15.57.00)

#### Article 3

Toute personne morale ou physique effectuant sur le territoire de la commune de Bourgheim une fouille d'une profondeur supérieure à 0,30 mètres est priée d'en avertir la DRAC 15 jours avant le début des travaux.

#### Article 4

Toute personne qui ferait une découverte fortuite d'objets et de vestiges archéologiques a l'obligation de faire une déclaration au Maire de la commune, lequel transmettra l'information à la DRAC.

#### Article 5

Le non-respect des présentes dispositions expose les contrevenants aux sanctions pénales prévues aux articles L. 544-1 à L. 544-13 du Code du Patrimoine

#### Article 5

Ampliation du présent sera transmise à :

- ↳ Monsieur le Sous-Préfet de Sélestat-Erstein
- ↳ Monsieur le Directeur Régional des Affaires Culturelles du Grand Est
- ↳ Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Obernai

Bourgheim, le 18 mai 2017

Le Maire

# 2017 - en photos



Initiation à la marche nordique pour le groupe de gym



Carnaval



Les Dés connectés



Marche populaire



Tournoi de belote



Manœuvre pour les pompiers



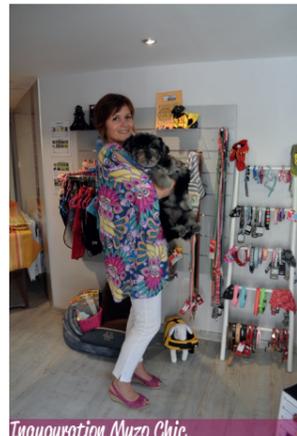
Manœuvre pour les pompiers sur le site endival



14 juillet



Départ pour les maîtresses Mme Germain et Mme Nehlig



Inauguration Muzo Chic



Nettoyage de printemps pour les enfants



## Des livres, mais pas que!

**Le point-lecture de Bourgheim** a récemment fait peau neuve pour vous accueillir dans un espace encore plus agréable. Il s'est même « délocalisé » puisqu'il y a désormais une armoire aux livres à votre disposition devant l'école ! Pour voyager cet été et même à la rentrée, pas besoin de partir sous les cocotiers : une chaise longue, un fauteuil, un bon livre, et vous voilà transporté vers d'autres horizons ! Le point-lecture de Bourgheim pourra être votre point de départ...  
**Lecture et détente pour tous**

Plusieurs centaines de livres garnissent les étagères de cet espace accueillant, qui comprend deux salles séparées par une porte coulissante. Des romans, des documentaires, des mangas, des BD, quelques ouvrages pratiques et beaucoup de livres pour enfants – il y en a pour tous les publics et pour tous les goûts ! Sans oublier les jeux... et bientôt un ordinateur en libre accès où chacun pourra faire des recherches sur Internet avec, au besoin, l'aide et les conseils des animatrices.

Le point-lecture dispose non seulement d'un fonds de livres appartenant à la commune, mais aussi d'un fonds prêté par la Bibliothèque du Bas-Rhin. Ce dernier est renouvelé deux fois par an, ce qui permet de varier les plaisirs en accédant à des nouveautés. De plus, les lecteurs ont la possibilité de commander des livres depuis chez eux sur le site Internet de la Bibliothèque du Bas-Rhin et de se

les faire livrer au point-lecture, où la navette fait escale une fois par mois. Avec un peu de patience, on peut ainsi accéder à (presque) tous les livres dont on a envie !

A noter que les assistantes maternelles sont les bienvenues au point-lecture tout au long de l'année : elles y trouveront des jeux pour les tout-petits, mais aussi des albums illustrés qui éveilleront leur imagination. Les horaires d'accueil peuvent être aménagés en fonction de leurs besoins !

### Nouveau: l'armoire aux livres

Vous l'avez sans doute remarqué : l'ancienne cabine téléphonique, devant l'école, s'est métamorphosée en armoire aux livres ! Avec ses couleurs pimpantes, elle attire les regards et c'est sans doute une des clés de son succès. A tout moment, chacun peut y faire un saut, déposer des livres ou des revues, se servir à sa guise sur les étagères, bref, partager avec tous les habitants de Bourgheim et d'ailleurs le bonheur de lire ou, simplement, de feuilleter un magazine !

### Infos pratiques

**Horaires d'ouverture habituels :** le mercredi de 16h00 à 18h00, le jeudi de 17h00 à 19h00, le samedi de 10h30 à 12h00 (semaines paires) ou de 15h00 à 16h30 (semaines impaires).

**Horaires d'été :** veuillez consulter les panneaux d'affichage municipaux !

La carte de membre du point-lecture permet d'emprunter cinq livres à la fois. Elle est gratuite jusqu'à 18 ans et coûte 5 euros par an à partir de 18 ans.

**Vous avez un projet d'animation auquel le point-lecture pourrait servir de cadre ? Des livres à donner ? Du temps à consacrer à une activité bénévole ? Manifestez-vous !**



# ÉPURATION DE L'EAU, Les lingettes, un fléau!

Des quantités importantes de lingettes bouchent quotidiennement les pompes de relèvement, obstruent les grilles et mettent en péril le bon fonctionnement de la station de traitement des eaux usées (assainissement) de votre collectivité. Même les lingettes dites «biodégradables», ne se dégradent pas, ou très peu, dans le réseau d'assainissement. Jetés dans les toilettes, ces déchets peuvent alors causer de sérieux dysfonctionnements et des pannes importantes ayant un impact direct sur le milieu naturel, mais également sur la qualité et le prix de l'assainissement.

TYPES DE PRODUITS	OÙ LES JETER
 Epluchures fruits et légumes	Compostage déchets ménagers
 Les substances chimiques (peinture, solvants, diluants, désherbant et hydrocarbures)	Déchetterie
 Les médicaments	Pharmacie
 Les huiles et les graisses (friture, cuisson, huile de vidange...)	Déchetterie
 Les objets solides : les mégots de cigarettes, les couches à jeter, les protections hygiéniques, les cotons tiges, les lames de rasoir, les lingettes, les rouleaux de papier-toilettes.	Poubelles

## COMMENT?

- En évitant de rejeter dans les éviers et toilettes, les produits qui ont leur place dans les poubelles, déchetteries et pharmacies.
- Grâce à cette action éco-citoyenne, vous préservez votre santé, votre environnement, sans oublier votre porte-monnaie !

# Bourgheim, à cheval sur deux siècles !

## Les chiffres sont tombés !

Si la population à Bourgheim a marqué un léger tassement entre 2008 et 2013, elle a retrouvé de l'élan et les résultats du recensement de février 2017 indiquent un accroissement démographique : nous sommes désormais 642. L'intérêt du tableau 1 est de nous montrer que la commune confirme son rajeunissement mais qu'à partir de la tranche d'âge des 15 à 29 ans, elle perd une part de sa population qui cherche fort logiquement à se rapprocher de son bassin d'emploi. En revanche, la tranche d'âge des 30 à 44 ans, la plus nombreuse, laisse penser que Bourgheim offre un cadre attrayant pour s'installer durablement en tant que jeunes parents à revenus modérés. Les explications sont à chercher dans la situation géographique de Bourgheim, qui favorise le maintien de cette population absorbée par l'aire urbaine strasbourgeoise. De plus, les dessertes sont facilitées par l'autoroute A35 (en 2013, 87% des Bourgheimois utilisaient un 4-roues pour aller travailler) ainsi que par la voie de chemin de fer Strasbourg-Molsheim-Barr-Saint-Dié (3,5% des Bourgheimois prennent le train pour aller travailler). On peut aussi penser bien sûr aux nouvelles capacités d'accueil de la commune : nouveau lotissement du Moulin construit dans les années 2000, Cour des Vignerons. La fin des années 2010 a vu s'ajouter des habitats collectifs avec le Clos du Bourg et, tout récemment, l'achèvement des immeubles sur l'ancienne friche Heywang.

Bourgheim	2013	%	2008	%
<b>Ensemble</b>	561	100,0	588	100,0
<b>0 à 14 ans</b>	116	20,6	111	18,9
<b>15 à 29 ans</b>	98	17,4	130	22,1
<b>30 à 44 ans</b>	147	26,2	136	23,1
<b>45 à 59 ans</b>	128	22,8	143	24,3
<b>60 à 74 ans</b>	55	9,8	46	7,9
<b>75 ans ou plus</b>	18	3,2	22	3,7

Tableau 1!: évolution de la population à Bourgheim par tranche d'âge

Le tableau 2 apporte un éclairage supplémentaire en ce qui concerne l'accroissement naturel (différence entre taux de natalité et taux de mortalité) et l'évolution de la population dans la commune depuis 1968. La population a connu une augmentation lente mais régulière. Cette évolution est à mettre en rapport avec les activités de la commune, à savoir l'agriculture et la présence de l'entreprise Heywang qui a poursuivi sa production de machines agricoles jusqu'en 2003. La baisse de la population de 2008 à 2013 est en corrélation avec l'attractivité plus forte des communes du canton d'Obernai et de celui de Barr. Si la baisse du taux de mortalité s'explique surtout par l'espérance de vie de la population française en général, elle peut être aussi attribuée à la proximité de services hospitaliers (Sélestat ou Strasbourg). Enfin, terminons par une note optimiste et plutôt encourageante pour la commune : celle de l'indicateur de natalité, qui montre clairement les atouts de Bourgheim et de la Communauté de Communes : cadre de vie agréable, structure scolaire et périscolaire, proximité d'un minimum de services. 45 personnes ont emménagé à Bourgheim cette année, ce qui constitue un record pour la commune. Le site ville-dاتا.com donne une projection de la population de Bourgheim en 2020 : 699 habitants. Nous y sommes presque !

Tableau 2 : évolution de la population à Bourgheim selon certains indicateurs démographiques

	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2008	2008 à 2013
<b>Variation annuelle moyenne de la population en % due au solde naturel en %</b>	0,4	0,6	5,5	0,4	4,1	-0,9
<b>due au solde apparent des entrées sorties en %</b>	0,3	1,3	1,1	0,5	0,4	1,0
<b>Taux de natalité (‰)</b>	16,0	23,2	16,4	8,9	9,7	15,9
<b>Taux de mortalité (‰)</b>	13,0	10,2	5,2	4,1	6,0	5,9

- Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2015.
- Sources : Insee, RP1968 à 1999 dénombremments, RP2008 et RP2013 exploitations principales - Etat civil.

AB ASLB

aslb.bourgheim@gmail.com 06.80.52.68.23

AP l'Amicale des Pompiers

christian.heywang@orange.fr 03.88.74.72.50

CB Commune de Bourgheim

mairie.bourgheim@orange.fr 03.88.08.92.61

CF le Comité des fêtes

cdf.bourgheim@orange.fr 03.88.08.92.61

DA Dyn Anim

sebastien.ledig@orange.fr 06.27.49.02.51

DT les Dés connectés

lesdesconnectes@gmail.com 03.88.08.22.38

GA la Gazette

lagazette-bourgheim@wanadoo.fr 06.85.84.32.90

JV le Syndicat Viticole

vins.lutz@orange.fr 03.88.08.72.28

AK les Amis de la Kirneck

ledigleone@orange.fr 06.84.64.50.49

ASSOCIATION LES AMIS DE LA KIRNECK  
67140 BOURGHEIM

Saison 2017/2018

2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> lundis de chaque mois

Sont conviés les retraités, préretraités et personnes de tout âge disponibles du village pour passer des après-midi de détente et d'amusement. Les amateurs de cartes, de tricots, de crochets, de créations décoratives, etc. passeront ainsi des moments agréables de retrouvailles et de convivialité accompagnés d'une collation.

Les prochaines rencontres auront lieu à la salle polyvalente près de la mairie à partir de 14 heures :

- Lundi 25 septembre 2017
- Lundi 09 et 23 octobre 2017
- Lundi 13 et 27 novembre 2017
- Lundi 11 décembre 2017
- Lundi 08 et 22 janvier 2018
- Lundi 12 et 26 février 2018
- Lundi 12 et 26 mars 2018
- Lundi 09 et 23 avril 2018
- Lundi 14 et 28 mai 2018
- Lundi 11 et 25 juin 2018

Nous vous attendons nombreux et nombreuses pour passer une saison de détente, de divertissement et de distraction.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS AUPRES DE :

Léone LEDIG TEL 06.84.64.50.49  
Marie-Joëlle DESPICHT TEL 06.15.02.87.06

Pas de rencontre le lundi  
25 décembre 2017

Consultez le planning des  
activités qui est affiché dans  
les vitrines municipales ou  
disponible à la mairie.

# ASSOCIATIONS 2017

## Budget 2017

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### RECETTES

Titres émis en 2016 363.909,30

Excédent reporté de 2015 30.962,67

**TOTAL** 394.871,97

#### DEPENSES

Mandats émis en 2016 306.172,67

**EXCEDENT** 88.699,30

### SECTION D'INVESTISSEMENT

#### RECETTES

Titres émis en 2016 307.177,60

#### DEPENSES

Mandats émis en 2016 174.899,47

Déficit reporté de 2015 132.795,65

**TOTAL** 307.695,12

**DEFICIT** - 517,52

**RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE** 88.181,78

<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2016</b>	<b>88.699,30 €</b>
<b>Affectation obligatoire</b> à la couverture d'autofinancement et/ou à l'exécution du virement prévu en BP (compte 1068)	517,52
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>	<b>88.181,78 €</b>
affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	23.482,48 €
affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002)	64.699,30 €

Les taux d'imposition pour l'année 2017 ont été fixés comme suit :

TAXES	Pour mémoire Taux 2016	TAUX VOTES POUR 2017
<b>Taxe d'habitation</b>	17,06 %	<b>17,33 %</b>
<b>Taxe foncière (bâti)</b>	13,14 %	<b>13,35 %</b>
<b>Taxe foncière (non bâti)</b>	45,50 %	<b>46,22 %</b>

Ces taux d'imposition s'inscrivent globalement en hausse de 1,586 % par rapport à ceux de 2016.

# Bourgheim, et ses entreprises

**Carole MARION**  
*Secrétaire Indépendante*

11 Rue du Vignoble  
67140 BOURGHEIM  
Mail: carole.marion@laposte.net  
Site: http://Carole-Assistante-Indep.com

Tel.: 03 88 08 24 91  
Portable: 06 20 82 80 44  
Fax: 03 88 08 68 71

**EARL ENDIVAL**  
**Angèle GLOECKLER**  
*Production d'endives d'Alsace*

12, rue du vignoble  
67140 BOURGHEIM  
Tél. : 03 88 08 00 83  
Fax : 03 88 08 72 42  
Mail : gloeckler.angele@voila.fr

**NATHALIE FERRARI-LOPES**  
**MAÎTRE-PRATICIENNE EN HYPNOSE ERICKSONNIENNE**  
**RITMO**  
(Certifiée par L' A.R.C.H.E)\*  
**PRATICIENNE EFT**

\*Académie pour la Recherche  
et la Connaissance en  
Hypnose Ericksonienne à Paris)

TÉL: 06 70 92 15 63

**ESPRIT BEAUTÉ**

Halya CARAT

06 20 82 80 44  
11 rue du vignoble  
67140 BOURGHEIM

**AC** Coiffure  
C'ma beauté

☎ 09 50 01 06 21 Avec rendez-vous

📍 1, Rue Edgar Heywang 67140 BOURGHEIM

**CONSULTYS**

Multimédia - Expert comptable  
(Régime des Prestataires)  
20084 Avenue de la Gare 67140  
Bourgheim

**Frida Roca Toul**

**TEK**

**EUCI**

**ECE**

**LUTZ**

**minimeoutdoor**

**Les Grilles-Tour**

**EARL FERME DU MOULIN**

**Ferme du Moulin**

Loïc ALIAGA  
10, rue du Moulin  
67140 BOURGHEIM.

Tél : 06 71 20 37 01  
Email : ferme.moulin@free.fr

**LE BON CÔ-THÉ**

Pain - Viennoiseries - Pâtisseries  
- Sandwich - Spécialité maison

06 67 17 58 31  
1, rue E.Heywang  
67140 BOURGHEIM

**Les Délices de la Petite Ferme d'Alsace**

Confitures et chutneys artisanaux  
Jus de fruits 100% pur jus - Petits gâteaux maison

11 rue du Vignoble  
67140 BOURGHEIM  
06 20 82 80 44  
omerand.7@laposte.net  
Facebook.com/petitefermealsace

**MUZO CHIC**

TOILETTAGE, ACCESSOIRES

SUR RDV  
03.90.57.67.40

5, RUE SUHR 67140 BOURGHEIM

facebook : muzochic

**Bourgheim**  
et ses hébergements

**SLO GO**

**Gîte LE PASTORALE**

**La Ferme Fermée d'Alsace**